

COMPTE RENDU



Webinaire de lancement

12 septembre 2022

14h-15h30

Cadre et contexte du webinaire

- Webinaire de lancement de la démarche d'élaboration du quatrième Plan Régional Santé Environnement d'Île-de-France (PRSE 4) et de présentation de la plateforme en ligne : <https://elaboration.prse4-iledefrance.fr>
- Lundi 12 septembre 2022, de 14h30 à 16h.
- Environ 220 participants au webinaire : 69 % de représentants de collectivités ou acteurs publics, 18 % de représentants du monde associatif et 13 % de représentants des secteurs professionnels.
- Intervenants - équipe projet du PRSE 4 :
 - Nicolas HERBRETEAU : responsable Environnement Extérieur/Pilotage du PRSE, ARS Ile-de-France
 - Nathalie GUITARD : chargée de mission Santé Environnement, DRIEAT Ile-de-France
 - Lola CHUPIN : chargée de mission Santé Environnementale, Région Ile-de-France
- Organisation (AMO) : Etat d'Esprit Stratis (Hélène HERZOG STASI, directrice conseil et Fiona LACOMME, consultante).

Déroulé du webinaire

- Présentation de la construction du futur PRSE 4 :
 - Le PRSE 4 s'inscrit dans un contexte national : le PNSE, dispositif créé en 2004 et renouvelé tous les 5 ans. Le PNSE 4 a été adopté en mai 2021.
 - Il est organisé autour du principe « Une Seule Santé » et comprend 20 actions, réparties en 4 axes :
 - > S'informer, se former et informer ;
 - > Réduire les expositions environnementales ;
 - > Démultiplier les actions concrètes menées par les collectivités dans les territoires ;
 - > Mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé et sur les écosystèmes.
 - Le PRSE 4 se construit dans un cadre défini :
 - > Le prisme « Une seule santé » et les lignes directrices établies par l'instruction interministérielle dont 5 actions à décliner sur les territoires formation des professionnels de santé, prévention des maladies vectorielles, gestion des espèces exotiques envahissantes ou proliférantes, amélioration de la qualité de l'air intérieur, surveillance de la santé de la faune terrestre et la prévention des zoonoses.
 - > Le bilan du PRSE 3, les retours d'expériences des porteurs et les outils déployés dans ce cadre.

- > L'adaptation aux priorités régionales identifiées par les pilotes du plan à l'aide de la phase de concertation des acteurs régionaux de la santé-environnement à venir.
- > Le contexte et les enjeux liés au changement climatique.

(Détail du cadre prescriptif du PRSE 4 > slide 5 du support de présentation du webinaire)

- Présentation du bilan du PRSE 3 ([lien vers le bilan publié le 13/09/2022](#)) :
- Le PRSE 3 était organisé autour de 4 axes transversaux :
 - > Préparer l'environnement de demain pour une bonne santé ;
 - > Surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé ;
 - > Travailler à l'identification et à la réduction des inégalités sociales et environnementales de santé ;
 - > Protéger et accompagner les populations vulnérables.
- 20 acteurs régionaux ont piloté 18 actions, auxquelles 70 partenaires ont été associés. On estime à 75 % l'atteinte des objectifs.
- 54 projets ont été accompagnés au travers de 4 appels à projet lancés sur la période 2018-2021, ayant abouti à la publication de guides, de supports de communication, la réalisation de formations, etc.

(Détail des actions réalisées > slides 6 et 7 du support de présentation du webinaire)

- Présentation des étapes de l'élaboration du PRSE 4 :
 - 3ème trimestre 2022 (**phase actuelle**) : concertation pour le recueil des priorités régionales. **Modalités de contribution** : réponse au questionnaire, dépôt de cahier d'acteurs, participation aux webinaires thématiques.
 - 4ème trimestre 2022 : validation des priorités régionales. **Modalité de contribution** : participation au premier Forum Santé Environnement (début décembre).
 - 1er trimestre 2023 : construction des actions. **Modalité de contribution** : participation aux groupes de travail thématiques.
 - 2ème trimestre 2023 : élaboration du document de PRSE 4. **Phase de rédaction.**
 - 3ème trimestre 2023 : enrichissement du document PRSE 4. **Modalités de contribution** : consultation grand public en ligne, participation au second Forum Santé Environnement.
 - Rentrée 2023 : adoption du PRSE 4.

- Présentation du fonctionnement de la plateforme en ligne :
 - La plateforme en ligne est subdivisée en plusieurs sections :
 - > le bandeau principal contenant le bouton d'accès au [module d'inscription à la newsletter](#) : une fois inscrit, vous recevrez les lettres d'information bimensuelles des actualités et des grandes étapes de l'élaboration du PRSE 4.
- Attention** : ne pas s'inscrire via le bouton « S'inscrire » en haut à droite de la plateforme mais bien via le bouton « S'inscrire à la newsletter ».



- > le menu contenant 3 rubriques informatives thématiques : le cadre général du PRSE 4, les évènements passés et à venir de l'élaboration, le bilan du PRSE3.
- > le cœur de la plateforme : les modules de contribution évolutifs au fil des étapes de l'élaboration.
- > le calendrier des étapes de l'élaboration, avec une mise en exergue actualisée de l'étape actuelle.
- Les 2 modalités de participation mises à disposition pour la phase 1 de définition des priorités régionales sont les suivantes : le questionnaire en ligne et le cahier d'acteurs. De natures et de formats différents, elles ne s'excluent pas l'une de l'autre mais sont complémentaires (à compléter avant le 30 octobre 2022) :
 - > [le questionnaire](#) : il comporte 4 sections thématiques et 20 questions, alternant entre questions ouvertes et fermées, réponses libres ou obligatoires (*). Il doit être complété en une seule fois (compter 15 minutes environ). Il est donc important de disposer d'un temps de réflexion suffisant avant de l'entamer (cf. pdf du questionnaire en annexe à ce compte rendu).
 - > [le cahier d'acteurs](#) : inspiré de la pratique des débats publics mais adapté au projet, il s'agit d'un document (pdf interactif) composé de plusieurs champs thématiques plafonnés en termes de nombre de caractères. Le document est à télécharger sur la plateforme, à compléter puis à redéposer une fois rempli. Contrairement au questionnaire, il est possible de prendre le temps souhaité pour le rédiger (éventuellement à plusieurs mains) et le finaliser, avant de le redéposer sur la plateforme, en ayant bien pris soin de renommer le document du nom de la structure contributrice. La règle établie est 1 cahier d'acteurs déposé par structure.
- Les acteurs participants au webinar sont invités à largement partager la plateforme et les outils de contribution dans leurs réseaux afin de permettre aux pilotes de

l'élaboration de recueillir un maximum de matière pour définir les priorités régionales à intégrer dans le PRSE 4.

- Présentation des webinaires thématiques ([lien d'inscription](#)) :
- Ateliers thématiques en ligne tenus tout au long de la première phase de définition des priorités régionales par le Réseau Îsée afin de nourrir les réflexions à l'aide notamment des retours d'expériences issus du PRSE 3.
- 5 webinaires thématiques sont organisés :
 - > Etat des lieux de la santé environnementale en Île-de-France : mardi 20 septembre (14h-15h30)
 - > De la surveillance et prévention du risque aux actions « Une seule santé » : mardi 27 septembre (14h-15h30)
 - > Comment les collectivités peuvent-elles s'approprier les PRSE ? : mardi 4 octobre (14h-15h30)
 - > Lutte contre le mal-logement dans les PRSE : lundi 10 octobre (14h-15h30)
 - > L'éducation des plus jeunes à la santé environnementale : lundi 17 octobre (17h-18h30)

Échanges et questions/réponses

Sur le contenu et la démarche d'élaboration du PRSE 3 :

- Jihad BOUASSAOUI (coordinateur CLS – ville de Sarcelles)
Spontanément, je me questionne sur l'impact que la crise sanitaire pourra avoir sur cette quatrième édition du plan régional de santé.
- Michel GIRARD (UNAFAM - membre de la CRSA)
Une synthèse du bilan du PRSE 3 sera-t-elle mise à disposition ? Y'a-t-il une différence entre le projet régional de santé et le « plan régional santé environnement » ?
- Sandrine LECOMTE (Médecin du Monde - Paris)
Aurons-nous accès au bilan du PRSE 3 avant de nous lancer dans les débats du 4 ? Car je n'ai pas souvenir que nous ayons été associés au bilan.
- Christine MANUEL (CDCA 94 personnes âgées, CFDT retraités UTR94)
Notre environnement actuel nuit à la santé. Une grande partie des pathologies dont nous souffrons actuellement pourraient être évitées car elles sont liées à des facteurs environnementaux sur lesquels nous pourrions agir. Je me questionne sur les leviers d'actions dont dispose l'ARS pour œuvrer à ce niveau, notamment en collaboration avec les autres acteurs associés. L'approche interministérielle est indispensable si l'on veut pouvoir agir concrètement sur ces facteurs, tels que la pollution atmosphérique en Ile-de-France notamment.

- André CIOLELLA (Réseau Environnement Santé (RES)) :

Il y a un enjeu majeur selon moi : le bilan du PRSE 3 et l'élaboration du PRSE 4 ont été réalisés dans une période pré-Covid, ils ne tiennent alors pas compte des évolutions substantielles engendrées par la crise sanitaire. Cette crise devrait d'ailleurs être désignée sous le nom « syndémie » : un phénomène d'une ampleur exceptionnelle, caractérisé par l'entrelacement d'enjeux sanitaires et de facteurs environnementaux, qui se renforcent mutuellement les uns les autres, générant des épidémies de maladies chroniques.

Si l'on regarde l'indicateur affection longue durée au niveau national, on constate un doublement de la prévalence et de l'incidence en 16 ans. Ces maladies chroniques, qui ne sont pas uniquement liées au vieillissement mais également à des facteurs environnementaux, ont doublé les risques liés au Covid. Il est impératif, dans le cadre de l'élaboration du PRSE 4, de partir de cet état de fait sanitaire. L'approche « One Health » inscrite dans le PRSE 4 ne doit pas se résumer aux zoonoses, mais permettre d'étudier l'impact de ces zoonoses dans une société fragilisée par les maladies chroniques. Les enjeux de santé environnementale ne doivent plus être considérés comme un épiphénomène, mais doivent constituer le cœur des politiques publiques de santé.

On assiste à une autre tendance lourde : la croissance de la mortalité infantile, mise en lumière au sein de nombreuses publications scientifiques depuis une dizaine d'années. Ces études démontrent notamment que ces maladies infantiles sont majoritairement engendrées par des facteurs environnementaux.

Outre l'aspect sanitaire, ces maladies chroniques ont également des impacts sociaux et économiques. Pour analyser la situation des inégalités sociales, économiques et territoriales engendrées par ce phénomène et pouvoir agir à ce niveau, il faut se baser sur l'échelon local, en s'appuyant sur les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et les données dont les caisses d'assurances maladie et l'ARS disposent.

Le PRSE 4 doit prendre en compte tous ces éléments, même si en 4 ans ce plan ne parviendra pas de traiter l'ensemble de ces problématiques.

- Bassa CISSE (Coordinatrice du CLS - Villejuif) :

La question de la santé mentale n'apparaît pas. Qu'en est-il de cette thématique dans la question environnementale ?

- Alban NARBONNE (Ekopolis) :

Pour ceux qui sont intéressés par cette question des premiers enseignements de la crise sanitaire : nous organisons le 26 octobre prochain la "4ème Journée Régionale Urbanisme et Santé en IDF", avec nos partenaires ARS Idf, ADEME Idf, DRIEAT et MGP à la Maison de l'Architecture. Nous organisons, l'après-midi, une série d'ateliers dédiés à l'exploration des premiers enseignements de la crise sanitaire, pour identifier collectivement de premiers enjeux et leviers. Si vous souhaitez en savoir plus sur cet évènement : alban.narbonne@ekopolis.fr.

- Hélène PILLET-WILL (ATD Quart Monde) :

Je mets à disposition sur demande (helene.pillet-will@atd-quartmonde.org) le rapport d'étude "Crise liée à la pandémie Covid 19 : personnes en situation de précarité-pauvreté et professionnels de santé analysent ensemble la période et formulent des recommandations)".

- Célia COLOMBIER (L'Institut Paris Région) :
Sur le sujet de l'impact du changement climatique, y'aura-t-il un lien particulier entre le PRSE et le prochain plan régional d'adaptation aux changements climatiques de la Région ?
- Alain LECERF (CESER/URIOPSS IDF/CRESS/CRSA) :
Je rejoins l'intervention de Christine Manuel relative aux personnes vieillissantes. Quid d'une « loi grand âge » qui semble à nouveau être remise en cause et surtout remise au prochain quinquennat ; nous avons récemment présenté au Ceser un rapport et avis relatif au vieillissement à échéance 2050.

Éléments de réponses apportés :

- La crise sanitaire et les nouveaux enjeux qu'elle a soulevés doivent en effet constituer le cadre dans lequel se construira le PRSE 4, celui d'« une Seule Santé ». Les problématiques du développement des zoonoses ou de la mise en lumière des impacts des inégalités socio-économiques sur la santé et l'environnement, et réciproquement, l'illustrent parfaitement.
- Les « projets régionaux de santé » et les « plans régionaux santé environnement » sont bien deux programmes distincts, le premier étant circonscrit à la sphère santé et piloté seulement par l'ARS, tandis que le second a un prisme plus large, englobant les enjeux environnementaux, et donc co-piloté par 3 institutions. Exceptionnellement, les 2 programmes vont être élaborés parallèlement pour cette édition. Cela constituera un bon moyen de mettre en œuvre de façon approfondie l'approche « Une seule santé ».
- Le bilan du PRSE 3 est en cours de finalisation. Il va être succinctement présenté lors de ce webinaire et sera mis en ligne sur la plateforme.
 - L'objectif de ce quatrième PRSE est bien d'agir directement sur les facteurs environnementaux générant des impacts sur la santé, en mobilisant les acteurs et sensibilisant les populations d'une part, et en agissant concrètement au niveau local lorsque cela est possible.
 - La santé mentale fait pleinement partie des enjeux du PRSE 4 et des problématiques à aborder dans le cadre de la concertation et des groupes de travail notamment.

Sur le fonctionnement de la participation en ligne via la plateforme :

- Paloma LAMBRY (Saint-Maur-des-Fossés) :
Est-ce que les contributions déposées (questionnaire ou cahier d'acteurs) seront visibles en temps réel par les participants suivants (comme dans certaines grandes plateformes de concertation ou d'enquêtes publiques) ? C'est très constructif.

- Nicole LE MOUAL (Inserm) :
Le PNSE 4 évoque la mise en place d'un « toxi-score », système d'étiquetage visant à évaluer le degré de toxicité des produits ménagers sur la santé humaine. Il ne semble pas figurer dans le questionnaire ; est-ce possible de l'ajouter ?
- Claire DADOU-WILLMANN (CESER) :
Est-ce que le questionnaire doit être rempli pour une structure ou peut-il être rempli à titre individuel ?
- Moranne (Nanterre) :
Est-ce que l'on pourrait avoir le questionnaire en amont pour connaître les questions et mieux préparer notre réponse pour notre structure ?
- Hélène PILLET-WILL (ATD Quart Monde) :
Où trouver en dehors du questionnaire la liste des priorités déjà mises en avant ?
- VAN WYMEERSCH (Mouroux) :
À partir de quand le questionnaire sera-t-il disponible ?
- Nafa BENSAID (Mairie de Courbevoie) :
Si j'ai bien compris, cette plate-forme remplacera donc les réunions habituelles tout au long de l'élaboration de ce PRSE. Si c'est le cas, comment allez-vous procéder pour arbitrer sur les actions et les thématiques prioritaires à retenir pour ce PRSE 4 ?

Éléments de réponses apportés :

- Les contributions déposées sur la plateforme ne seront pas directement visibles par les autres contributeurs. Elles seront examinées et traitées par les pilotes de l'élaboration puis présentées lors du premier Forum Santé Environnement, où elles pourront être analysées et discutées, afin de valider les priorités régionales et de constituer les groupes de travail thématiques.
- Le questionnaire liste les enjeux pré-identifiés par les pilotes de l'élaboration, mais cette liste ne se veut pas exhaustive. Elle permet seulement de guider la réflexion des acteurs. La majorité des questions propose un champ de réponse « autre » libre afin de permettre l'ajout d'enjeux qui n'auraient pas été pré-identifiés. La question de la régulation de la toxicité des produits ménagers peut donc en faire partie.
- Le principe pour le questionnaire comme le cahier d'acteurs c'est une structure = une contribution. Une exception peut être faite pour les structures de grandes tailles, disposant de plusieurs services et champs de compétences ou d'expertises (le CESER par exemple). Dans ce cas il peut être envisagé d'en déposer plusieurs. Mais la règle, notamment pour les structures spécialisées, c'est l'unicité.
- Le questionnaire sera joint au (présent) compte rendu afin de permettre aux structures de réfléchir en amont à leur contribution. Mais pour la bonne prise en compte de la contribution, il sera ensuite impératif de se rendre sur la plateforme pour répondre en ligne.
- La plateforme en ligne n'a pas vocation à se substituer aux temps de réflexion collective ayant traditionnellement lieu dans le cadre de l'élaboration des PRSE. Les

groupes de travail thématiques auront bien lieu en présentiel et deux Forum Santé Environnement seront également organisés pour échanger collectivement. L'objectif de cette plateforme est d'incarner le « fil rouge » de la démarche d'élaboration : à la fois pour recueillir de la matière à ses différentes phases mais également pour diffuser toutes les informations liées à l'élaboration, notamment les liens d'inscription aux différents évènements ainsi que leur restitution.

La plateforme est désormais en ligne et ouverte aux contributions.

N'hésitez pas à la partager dans vos réseaux !

<https://elaboration.prse4-iledefrance.fr>

QUESTIONNAIRE À REMPLIR SUR LA PLATEFORME EN LIGNE :

I - PRESENTATION DE VOTRE STRUCTURE ET DE VOTRE FONCTION AU SEIN DE CETTE STRUCTURE

#1 Quel est le nom de votre structure ? *

#2 A laquelle de ces catégories votre structure appartient-elle ?

*

- Service de l'Etat
- Etablissement public
- Collectivité territoriale
- Association
- Organisation syndicale ou patronale
- Réseau professionnel ou fédération professionnelle
- Entreprise
- Autre

#3 Dans quel(s) département(s) votre structure agit-elle ? *

9 réponses maximum

- 75
- 77
- 78
- 91
- 92
- 93
- 94
- 95
- Région entière

#4 Quelle fonction occupez-vous au sein de la structure ?

#5 Quelle est votre adresse mail ? *

exemple : mon@email.fr

#6 Votre structure agit-elle sur des thématiques de santé
environnementale ?

- Oui
- Non

#7 Si oui, dans quels domaines ?

...Pour pouvoir passer à la suite, veuillez répondre à la / aux question(s) #1,
#2, #3, #5

0%

Suivant >

II - LES THEMATIQUES DU FUTUR PRSE4

Le PNSE4 (2021-2025) intègre le concept « Une seule santé », reposant sur l'idée que la santé humaine, la santé animale et de l'environnement, à travers les écosystèmes et la biodiversité, sont éminemment liées et interdépendantes.

Définition complète OMS-OIE-FAO-PNUE

#8 A) En aviez-vous déjà connaissance ? *

- Oui
 Non

#9 B) Ce concept vous paraît-il prioritaire à intégrer au futur PRSE4 ? *

- Pas du tout
 Un peu
 Plutôt
 Totalemment

#10 Pour vous, quelles sont les thématiques prioritaires à intégrer au PRSE 4 ? *

5 réponses maximum

- Conditions et qualité d'habitat (insalubrité, saturnisme, précarité énergétique, qualité de l'air intérieur...)
- Qualité de l'air extérieur (émissions liées à la mobilité, au chauffage, aux chantiers...)
- Qualité de l'air intérieur des établissements recevant du public (écoles, gares, commerces...)
- Exposition aux champs électromagnétiques, hypersensibilité électromagnétique
- Nuisances sonores liées aux activités humaines (chantiers, voisinage...) et au trafic (aérien, routier, ferroviaire)
- Exposition aux perturbateurs endocriniens et aux agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) lors des activités du quotidien (alimentation, entretien des locaux, hygiène et soins, bricolage, jardinage...)
- Exposition aux pesticides et contamination des écosystèmes
- Exposition aux nanomatériaux (notamment via l'utilisation de cosmétiques, aliments, médicaments)
- Disponibilité et qualité des ressources en eau pour les usages professionnels et domestiques
- Transformation urbaine (reconversion des anciens sites d'activité humaine à de nouveaux usages urbains)
- Accès et promotion des mobilités actives
- Qualité et pollution des sols, adaptation de leurs usages
- Planification urbaine en réponse aux effets du changement climatique (végétalisation, création d'îlots de fraîcheur, isolation thermique des bâtiments...)
- Surveillance de l'expansion des maladies à transmission vectorielle, en relation avec le changement climatique
- Surveillance du développement des espèces exotiques et envahissantes et de son impact sur la biodiversité
- Surveillance de la santé de la faune terrestre sauvage et de l'émergence des zoonoses
- Continuité écologique des milieux naturels (trame verte), des milieux aquatiques (trame bleue), des sols (trame brune)
- Exposition à la pollution lumineuse et protection de la biodiversité nocturne
- Accès à une alimentation saine, locale, durable et équitable (alimentation biologique, non-transformée, équilibrée...)

#11 Proposez éventuellement une autre thématique absente de la liste ci-dessus :

...Pour pouvoir passer à la suite, veuillez répondre à la / aux question(s) #8, #9, #10

35%

< Précédent

Suivant >

III - LA MISE EN ŒUVRE DU PRSE4

#12 Parmi les modalités d'intervention suivantes, quelles seraient les principales à mettre en œuvre dans le cadre du PRSE 4 ? *

4 réponses maximum

- Actions de sensibilisation de la population et/ou des acteurs locaux
- Formation des professionnels (santé, éducation nationale, petite enfance, collectivités territoriales...)
- Développement de dispositifs de surveillance environnementale et/ou sanitaire
- Recherche scientifique appliquée aux expositions environnementales
- Développement de la collaboration entre acteurs (mise en réseau, groupes projet)
- Réalisation de diagnostics des enjeux santé environnement locaux
- Actions de réduction des expositions
- Accompagnement méthodologique des acteurs de la santé environnementale
- Accompagnement financier de projets développés localement (appels à projet)
- Organisation d'une veille et d'un recueil d'informations auprès des habitants
- Actions de renforcement des compétences et des capacités d'action des habitants
- Autre

#13 En dehors des services de l'Etat et des collectivités territoriales, quels sont les acteurs incontournables à mobiliser dans le PRSE 4 ? *

4 réponses maximum

- Les acteurs économiques et du monde du travail
- Les collectivités territoriales
- Les organismes publics ou parapublics en charge de la surveillance environnementale et de la biodiversité
- Les organismes publics ou parapublics en charge de l'observation de la santé humaine ou animale
- Les associations
- Les acteurs de la santé
- Les acteurs de la recherche
- Autre

#14 Parmi les outils d'information suivants, lesquels devraient être prioritairement déployés dans le cadre du PRSE 4 selon vous ? *

3 réponses maximum

- Plaquettes et fascicules d'information « grand public » sur les risques et les mesures efficaces
- Guides techniques et méthodologiques à l'attention d'acteurs pour les aider dans leurs décisions et faire évoluer leurs pratiques
- Outils cartographiques thématiques en ligne
- Elaboration d'un état des lieux régional santé environnement
- Diffusion de messages de prévention au travers des réseaux sociaux
- Autre

#15 Parmi les moyens de communication suivants, lesquels devraient être prioritairement mis en œuvre dans le cadre du PRSE 4 selon vous ? *

3 réponses maximum

- Site internet présentant les initiatives régionales et locales mises en œuvre en lien avec le PRSE
- Publications régulières sur les réseaux sociaux personnels et professionnels
- Newsletter sur inscription individuelle
- Journées santé environnement à l'attention des acteurs locaux
- Webinaires thématiques ouverts au grand public et/ou à des catégories d'acteurs
- Événements locaux à l'attention du grand public
- Autre

...Pour pouvoir passer à la suite, veuillez répondre à la / aux question(s) #12, #13, #14, #15

55%

< Précédent

Suivant >

**IV - LES ENJEUX PORTÉS PAR VOTRE STRUCTURE ET SON
EVENTUEL ENGAGEMENT DANS LE FUTUR PRSE**

#16 Pour décliner le concept une seule santé, quelles sont les premières pistes d'actions concrètes que vous souhaiteriez inscrire dans le PRSE 4 ?

#17 Si vous le souhaitez, présentez en quelques lignes une action menée par votre structure autour des enjeux de santé environnement et/ou de biodiversité et qui pourrait être inspirante pour l'élaboration du futur PRSE.

#18 Votre structure souhaite-t-elle participer à l'élaboration du PRSE 4

- Oui
 Non

#19 Complétez cette phrase : « Le PRSE4 sera réussi si... »

75%

< Précédent

Suivant >

** Malgré l'indicateur d'avancement à 75% sur cette copie d'écran, le questionnaire présenté ci-dessus est bien complet.*